Orthodontie : ce qu'il faut savoir

Démarrer un traitement orthodontique vous engage financièrement et à long terme.
Voici quelques conseils pour éviter de mauvaises surprises.

Qu'est-ce que l'orthodontie ?

L'orthodontie est une spécialité dentaire qui corrige les malpositions des dents et les malformations des mâchoires dans un but fonctionnel et esthétique. Démarrer un traitement orthodontique peut impliquer un certain coût sur le long terme. C'est pourquoi il est important de **demander un devis global à votre orthodontiste avant le début du traitement**.

Le traitement orthodontique de première intention (avant 9 ans)

Son but ?
La prise en charge de votre enfant aux stades initiaux du développement des mâchoires et de la dentition qui permet éventuellement de réduire le niveau de complexité du traitement orthodontique régulier.

En pratique
Si vous recevez une attestation de soins donnés pour le placement de l'appareil orthodontique, vous devez immédiatement l'envoyer à votre mutualité. Si le dentiste l'envoie directement à votre mutualité, vous n'avez rien à faire.

Fin du traitement
Le remboursement prend fin à la date du 9e anniversaire de l'enfant ou au début d'un traitement orthodontique régulier.

À quels remboursements pouvez-vous prétendre ? (1)

Prestations	Codes AO	Tarifs officiels au 01-01-2024	Remboursements BIM au 01-01-2024	Remboursements ordinaires au 01-01-2024	Les plus de la MC
Consultation	371092	31,50 €	31,50 €	31,50 €	Tickets modérateurs remboursés à 100 % (2)
Radiographies	377112	47 €	47 €	47 €	
	377134	64,50 €	64,50 €	64,50 €	
Examens orthodontiques avant le début du traitement	305911	17 €	17 €	13,50 €	
	305550	53,50 €	53,50 €	43 €	
	305572	44,50 €	44,50 €	34 €	
	305830	38 €	38 €	27,50 €	
1er forfait	305933	450 €	450 €	404,50 €	Tickets modérateurs remboursés à 100 % (2) + intervention de 2 fois 50 € de Dento solidaire
2e forfait	305955	450 €	450 €	404,50 €	

(1) Le plan chronologique de remboursement ci-après ne représente pas nécessairement le plan de traitement défini par votre orthodontiste.
(2) Pour les affiliés qui possèdent un dossier médical global (DMG) et en ordre de paiement des cotisations.

MUTUALITE CHRETIENNE

Le traitement orthodontique régulier

Son but ?
Cela concerne en général le positionnement, l'alignement des dents définitives.

En pratique
Si l'appareil orthodontique est placé avant le 15e anniversaire et que vous recevez une attestation de soins donnés, vous devez immédiatement l'envoyer à votre mutualité. Si le placement de l'appareil ne peut avoir lieu avant le 15e anniversaire, une notification doit être envoyée à votre mutualité avant le 15e anniversaire. Si vous recevez une attestation de soins donnés, vous devez immédiatement l'envoyer à votre mutualité (avant le 15e anniversaire). Si votre dentiste envoie ces informations directement à votre mutualité, vous n'avez rien à faire.

Fin du traitement
Le remboursement du traitement orthodontique classique prend fin à la date du 22e anniversaire.

Important à savoir

- Toute interruption du traitement de plus de 6 mois civils consécutifs entraîne la perte définitive du droit au remboursement du traitement. Sauf justification de l'orthodontiste réceptionnée par votre mutualité endéans ce délai.
  Exemple : Si votre dernier forfait (305616) a été attesté le 20 avril, le forfait suivant doit être attesté avant le 1er octobre de la même année.
- Une intervention est prévue pour un maximum de 36 forfaits (sauf dérogation particulière).
- Assurez-vous qu'une notification de traitement orthodontique régulier ou un pseudocode soient rentré à la mutualité avant le 15e anniversaire.

À quels remboursements pouvez-vous prétendre ?

Prestations	Codes AO	Tarifs officiels au 01-01-2024	Remboursements BIM au 01-01-2024	Remboursements ordinaires au 01-01-2024	Les plus de la MC
Consultation	371092	31,50 €	31,50 €	31,50 €	Tickets modérateurs remboursés à 100 % (voir le recto (2))
Radiographies	377112	47 €	47 €	47 €	
	377134	64,50 €	64,50 €	64,50 €	
Examens orthodontiques avant le début du traitement	305911	17 €	17 €	13,50 €	
	305550	53,50 €	53,50 €	43 €	
	305572	44,50 €	44,50 €	34 €	
	305830	38 €	38 €	27,50 €	
1er forfait appareillage	305631	225 €	225 €	179,50 €	Intervention de 250 € de Dento solidaire Intervention de 750 € avec l'assurance Dento+(3)
Forfait	305616	28 €	28 €	21,50 €	Tickets modérateurs remboursés à 100 % (2)
2e forfait appareillage	305675	225 €	225 €	179,50 €	Intervention de 250 € de Dento solidaire
Forfait avant interruption de plus de 6 mois (votre orthodontiste signale au médecin-conseil qu'il interrompt le traitement)	305653	28 €	28 €	21,50 €	Tickets modérateurs remboursés à 100 % (2)
Forfait de contention	305852	21,50 €	21,50 €	15 €	
Appareil de contention					Intervention de 250 € avec Dento+(3)
Affections particulières	305616 305653 305734				Intervention de 500 € de Dento solidaire(4)

(3) Sur présentation du formulaire "Demande d'intervention Dento+" dûment complété. À télécharger sur **mc.be/formulaires**.
(4) Octroyée automatiquement lors de la 37e visite.

Cette publication ne produit pas d'effet juridique. Elle est uniquement fournie à titre d'information.
Éditeur responsable : Alexandre Verhamme, Chaussée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles. Janvier 2024. Photo : ©AdobeStock

À la MC, vous bénéficiez d'une couverture soins dentaires comprise dans votre cotisation, sans supplément et pour toute la famille !
Vous pouvez aussi souscrire une assurance à prix modéré.

EN SAVOIR PLUS SUR DENTO SOLIDAIRE OU DENTO + ?
Appelez le 081 81 28 28 ou rendez-vous sur **mc.be/dento**

MUTUALITE CHRETIENNE